

Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme

Virginie Fabre, Roselyne Kerjosse, division Administration
du répertoire Sirene et démographie des entreprises, Insee

Parmi les entreprises créées en 1998, la moitié sont toujours en activité en 2003. Elles présentent des facteurs communs, dont certains sont liés au profil du créateur : l'expérience prime sur le diplôme, surtout l'expérience professionnelle dans le même domaine. L'âge et le sexe ont aussi leur importance. D'autres facteurs de survie de l'entreprise sont liés aux moyens mis en œuvre pour la créer et au choix du secteur d'activité, les deux étant souvent liés. Être bien entouré ou conseillé est un atout de plus. Avoir suffisamment investi au départ, puis régulièrement ensuite, aide l'entreprise à se maintenir, voire à se développer. Enfin, l'entreprise qui a fait ses preuves a créé de l'emploi. Au total, plus de 80 % de l'emploi créé initialement subsiste encore cinq ans après.

Parmi les entreprises créées au premier semestre 1998, 51 % existent toujours cinq ans après, en 2003. Cette proportion est légèrement plus forte que pour les créations *ex nihilo* de 1994. Les entreprises créées par reprise résistent mieux que celles qui sont créées *ex nihilo* : en 2003, six entrepreneurs sur dix sont toujours à la tête de l'entreprise qu'ils avaient reprise en 1998 (graphique 1).

Que le couple entrepreneur/entreprise n'existe plus au bout de cinq ans ne doit pas être considéré en soi systématiquement comme un arrêt de l'activité économique : certaines entreprises ferment leur porte, mais d'autres font l'objet d'une reprise. Quant aux entrepreneurs, certains arrêtent du fait d'une mise en règlement judiciaire ou pour anticiper l'échec économique, d'autres pour des raisons plus personnelles : prendre leur retraite, souhait de redevenir salarié, relancer une nouvelle entreprise...

Un actif plutôt qu'un chômeur

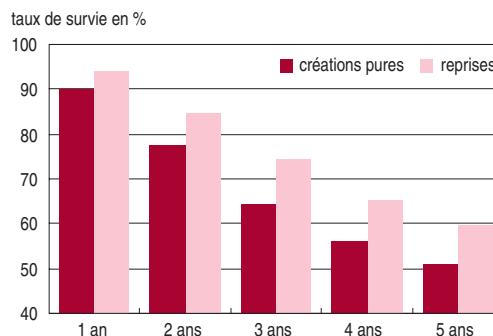
Plus le temps séparant la dernière activité professionnelle et la création est court, meilleures sont les chances de survie. Ainsi, parmi les 38 % de créateurs d'entreprises qui étaient chômeurs auparavant, ceux qui ont connu une période de chômage inférieure à un an ont mieux assuré la survie de leur entreprise que ceux qui sont restés au chômage plus d'un an. Quatre chômeurs créateurs d'entreprise sur dix sont des hommes âgés de 30 à 40 ans. Cependant les chômeurs de plus de 50 ans conduisent plus souvent leur entreprise jusqu'à la cinquième année que les autres chômeurs ou que les autres quinquagénaires. Les anciens chômeurs créent plus souvent une nouvelle entreprise qu'ils n'en reprennent une déjà existante.

L'expérience prime sur le diplôme

Toutes choses égales par ailleurs (*Sources*), l'âge est un facteur discriminant. Les plus jeunes créateurs ont moins de chances d'assurer la survie de leur entreprise que leurs aînés. La différence est forte parmi les moins de 40 ans : les nouveaux entrepreneurs de 30 à 40 ans réussissent 1,5 fois mieux que ceux de moins de 30 ans (*tableau 1*).

Lors de leurs précédentes expériences professionnelles, trois entrepreneurs sur quatre ont

① Meilleure survie dans les créations par reprise



Source : Insee, 3 vagues de l'enquête SINE 1998 (1998, 2001, 2003)

acquis des compétences dans une activité proche de celle de l'entreprise créée. Par ailleurs, un sur quatre avait déjà créé au moins une fois une entreprise auparavant.

Parmi les qualifications professionnelles, celle d'agent de maîtrise est la plus positive pour les créateurs de nouvelles entreprises (60,5 % de survie à cinq ans contre 51 % dans la totalité) et celle d'ouvrier pour les repreneurs (68 % de survie à cinq ans soit 8 points de plus que pour l'ensemble).

Le manque d'expérience semble plus discriminant que le manque de diplôme. Le diplôme de l'entrepreneur a un impact positif la première année, mais n'est plus

un facteur déterminant par la suite. En effet, la survie à cinq ans des entreprises créées par des jeunes diplômés (*Définitions*) est plus faible que celle de la totalité des créateurs : 44,5 % contre 51 %. Et ce, bien qu'ils prennent conseil ou soient entourés pour la mise en place de leur projet. Les jeunes titulaires d'un BTS ont une survie plus élevée que ceux titulaires du diplôme général équivalent (DEUG). Les jeunes diplômés représentent 8,5 % des créateurs d'entreprise. Ils créent des nouvelles entreprises plutôt qu'ils n'en reprennent. Ils s'engagent fortement dans les services aux entreprises (services informatiques, télécommunication, recherche et développement...).

Les chances de survie augmentent avec le capital initial

Plus le créateur investit initialement, plus l'entreprise résiste, et ce dans tous les secteurs d'activité, que ce soit pour une reprise ou une création *ex nihilo* (*graphique 2*). Pourtant, 40 % des entrepreneurs créent leur entreprise avec moins de 7 500 euros et seulement 45 % d'entre eux parviennent à passer le cap des cinq ans. Pour ceux qui investissent plus de 7 500 euros, le taux de survie augmente fortement (55 %).

La restauration et les industries agroalimentaires sont les secteurs les plus exigeants en capital. Ainsi, 50 % des créateurs de nouvelles entreprises dans la restauration traditionnelle ont investi plus de 15 000 euros à la création (contre 25 % pour l'ensemble des créateurs). À l'inverse, la moitié des créateurs d'entreprises de services aux particuliers hors restauration (coiffeurs, teinturiers...) ont démarré avec moins de 7 500 euros.

Aide, soutien, conseils au créateur : un environnement propice

Avoir un entourage entrepreneurial est un atout pour la pérennité de l'entreprise, tout au long des cinq années : 70 % des créateurs connaissent un créateur ou un repreneur d'entreprise. Des accompagnements sont mis à la disposition des créateurs ayant peu ou pas d'expérience : suivi de formation, prise de conseil. Un tiers des créateurs ont suivi une formation préalable à la création. Cinq ans après la création, ils ont réussi 1,2 fois mieux que les autres. La consultation d'un ou plusieurs conseillers avant de créer aide aussi les entrepreneurs à passer le cap des deux premières années.

Un quart des créateurs d'entreprise a bénéficié d'aides publiques de l'État (subventions, allègements fiscaux...), dont plus de la moitié de l'ACCRE (aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise). Les créations aidées financièrement ont une survie plus élevée (59,5 % pour les nouvelles entreprises aidées contre 49 % pour celles qui ne le sont pas). Mais les projets aidés sont

1 Les chances de survie des entreprises créées en 1998

Variable	Chances de survie	Variable	Chances de survie
Sexe		Moyens investis à la création	
Homme	Réf.	de 25 000 à 50 000 €	Réf.
Femme	0,9	- de 10 000 €	0,9
Implantation en Île-de-France		de 50 000 à 100 000 €	1,1
Non	Réf.	de 100 000 à 250 000 €	1,4
Oui	0,8	de 250 000 à 500 000 €	1,5
Âge du créateur		+ de 500 000 €	1,9
30 à 40 ans	Réf.	Catégorie juridique	
moins de 30 ans	0,7	Personne morale	Réf.
40 à 50 ans	1,1	Personne physique	0,7
plus de 50 ans	1,1	Présence de salariés	
Activité préalable		Oui	Réf.
En activité	Réf.	Non	1,2
Chômeur moins d'un an	0,8	Activité de sous-traitance	
Chômeur plus d'un an	0,7	Oui	Réf.
Sans activité	0,9	Non	1,1
Aide		Reprise totale ou partielle des activités de l'ancien employeur	
Oui	Réf.	Oui	Réf.
Non	0,6	Non	0,8
Activité de l'entreprise		Entourage entrepreneurial	
Construction	Réf.	Oui	Réf.
Industries agroalimentaires	0,7	Non	0,9
Industrie hors IAA	0,8	Formation reçue	
Immobilier	ns	Oui	Réf.
Services aux entreprises	0,8	Non	0,8
Commerce	0,7	Contrat de franchise	
Transports	0,8	Oui	Réf.
Restauration traditionnelle	0,6	Non	1,2
Restauration rapide	0,5		

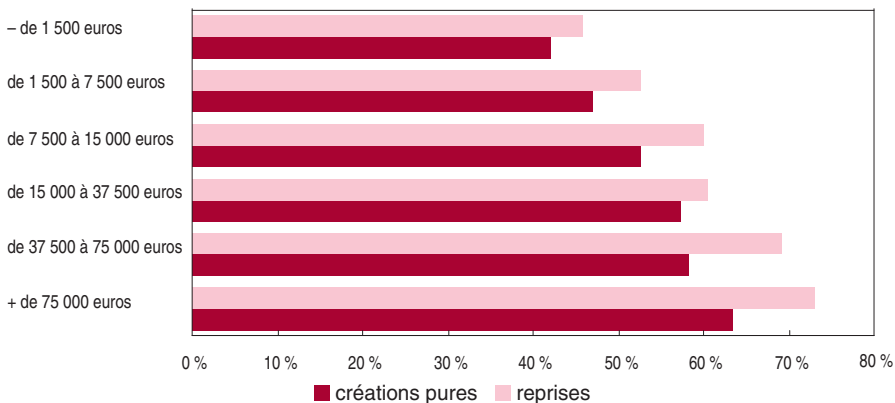
ns : non significatif au seuil choisi de 5 % par rapport à la situation de référence.

L'analyse des chances de survie à cinq ans d'une entreprise est réalisée à l'aide d'un modèle de régression logistique. Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée *Réf.* Plus le coefficient est élevé (et supérieur à 1), plus la probabilité est forte que l'entreprise atteigne son cinquième anniversaire ; plus il est faible (et inférieur à 1), plus la probabilité est faible que l'entreprise atteigne son cinquième anniversaire. Les variables concernant la prise de conseil, l'étude de marché, l'étude financière, le diplôme, les compétences acquises antérieurement, la mise en place du projet, la qualification antérieure et l'existence de créations d'entreprises antérieures ont été introduites dans le modèle mais les résultats ne sont pas présentés.

Lecture : les femmes réussissent moins bien que les hommes : toutes choses égales par ailleurs, la probabilité qu'une entreprise créée par une femme soit encore active cinq ans plus tard est 0,9 fois celle des hommes. À l'inverse, les hommes ont 1,1 (=1/0,9) fois plus de chance de réussir que les femmes.

Source : Insee, 3 vagues de l'enquête SINE 1998 (1998, 2001, 2003)

② Survie à cinq ans selon les moyens investis au démarrage de l'entreprise



Source : Insee, 3 vagues de l'enquête SINE 1998 (1998, 2001, 2003)

souvent ceux qui, au préalable, semblaient avoir plus de chance de réussir.

Le choix de l'activité et de la forme juridique

Certaines activités se prêtent mieux à la création, d'autres à la reprise, en particulier les services aux entreprises et la construction pour la création, les services aux particuliers (hors restauration rapide) pour la reprise (tableau 2).

Les reprises dans le secteur de la restauration représentent près de la moitié des créations de ce secteur, alors que cette proportion est de l'ordre de 15 % pour l'ensemble des secteurs. En effet, la

restauration est un secteur où les entreprises changent souvent de dirigeant, l'ancien dirigeant pouvant reprendre une nouvelle affaire.

Les sociétés résistent mieux que les entrepreneurs individuels : 56 % des sociétés existent toujours cinq ans après la création contre 47 % des entreprises individuelles. Cette différence est encore plus forte toutes choses égales par ailleurs (Sources) : les sociétés ont trois fois plus de chances de passer la première année, ces chances sont encore 1,5 fois supérieures la cinquième année.

Jusqu'à la loi pour l'initiative économique du 1^{er} août 2003, un capital minimum de 7 500 euros était exigé pour les entrepreneurs choisissant la forme de

société ; il constituait une garantie supplémentaire pour la survie. L'entreprise individuelle, qui peut être créée sans apport initial, risque au contraire de se trouver fragilisée dès le premier incident.

Chiffre d'affaires suffisant, trésorerie saine et investissement régulier

Plus le chiffre d'affaires de l'entreprise est important au bout de trois ans, plus les chances d'atteindre le cinquième anniversaire sont grandes. 60 % des entreprises pérennes ont un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 45 700 euros. Cette proportion est de 75 % pour les entreprises créées par reprise.

Les deux tiers des entreprises pérennes déclaraient ne pas avoir de problème de trésorerie. Ceci améliore légèrement la survie entre la troisième et la cinquième année.

Les entreprises pérennes sont des entreprises qui investissent puisque 56 % d'entre elles ont investi régulièrement au cours de leurs cinq années d'existence. Seules 14 % n'ont pas réalisé d'investissements depuis le lancement de leur affaire.

L'investissement est, en priorité, consacré à l'achat de matériel nécessaire à la production, de matériel bureautique (y compris matériel informatique et logiciels) et de véhicules à usage professionnel. Les principales sources de financement de ces investissements sont d'abord l'autofinancement, puis l'emprunt bancaire.

Les entreprises emploient, en moyenne, 3,5 personnes au bout de 5 ans

Huit entrepreneurs sur dix sont seuls dans leur entreprise à sa création. Quelques mois plus tard, les entreprises pérennes emploient, en moyenne, 2,1 personnes : 1,1 non-salarié et 1 salarié. Cinq ans plus tard, elles occupent 3,5 personnes : 1 non-salarié et 2,5 salariés.

Pour les entreprises de cette génération, la majeure partie des embauches ont eu lieu durant les trois premières années d'activité. Cinq ans après, le bilan en terme de créations d'emplois des entreprises créées en 1998 est positif, et ce

Les entreprises créées par les femmes survivent moins bien

Les femmes ne représentent que 26 % des créateurs de nouvelles entreprises alors qu'elles constituent 46 % de la population active, et leurs entreprises survivent moins bien (taux de survie à cinq ans des femmes : 46,5 % contre 52,5 % pour les hommes).

Les femmes entrepreneurs ont un niveau d'études semblable aux hommes à une exception près : là où les hommes ont un BTS, les femmes ont un bac ou un DEUG, ce qui influe sur le choix des secteurs d'activité à la création. Dans le secteur des services aux particuliers (hors restauration), elles sont à la tête de la moitié des entreprises créées. C'est là qu'elles rencontrent le plus de succès : 59 % des femmes gèrent toujours leur entreprise cinq ans plus tard dans cette activité contre 54 % pour les hommes. En revanche, seulement 43 % réussissent dans le commerce.

Les femmes sont un peu moins souvent épaulées que les hommes : elles sont, proportionnellement, plus nombreuses à

démarrer seules leur entreprise (82 % contre 79 % pour les hommes) au contraire des hommes qui bénéficient souvent de l'aide de leur conjointe ou d'un membre de leur famille. La majorité des femmes étaient inactives ou au chômage juste avant la création de leur entreprise ; les hommes eux, étaient généralement actifs.

Les femmes investissent moins de fonds au démarrage de l'entreprise que les hommes.

À qualité de projet et à profil et âge identiques, les femmes réussissent moins bien. Le choix de l'activité, le niveau des moyens investis, le diplôme ou encore l'aide au moment de la création ne suffisent donc pas à expliquer la moindre survie des entreprises créées par des femmes. Des éléments extérieurs à l'entreprise tels que la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle sont peut-être à l'origine de cette différence.

2 Activité de l'entreprise à la création en 1998

	Taux de survie, en %		Poids de la catégorie dans l'ensemble, en %	
	Créations pures	Reprises	Créations pures	Reprises
Industries agroalimentaires	50	68	1	6
Immobilier	54	66	8	4
Industrie hors industries agroalimentaires	57	65	3	1
Services aux entreprises	51	72	22	4
Construction	56	69	18	7
Commerce	47	60	31	35
Transports	49	76	4	3
Restauration rapide	44	50	2	15
Restauration traditionnelle	38	39	2	5
Autres services aux particuliers	57	59	8	20

Source : Insee, 3 vagues de l'enquête SINE 1998 (1998, 2001, 2003)

malgré la disparition de près de la moitié des entreprises : huit emplois sur dix générés par la création des entreprises en 1998 subsistent encore en 2003.

Le nombre d'emplois des entreprises reprises est initialement supérieur à celui des nouvelles entreprises, mais l'accroissement est moins important : il passe de 3,3 à 4 en cinq ans.

Au moment de l'enquête, en 2003, 14 % des entrepreneurs envisageaient de recruter à court terme. Si la majorité des entreprises n'envisageaient pas d'embaucher dans l'année suivante, elles ne pensaient pas non plus licencier.

Sources

Enquête SINE : le dispositif SINE (système d'information sur les nouvelles entreprises) est un système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Les entreprises créées en 1998 ont été enquêtées en 2001, puis 2003. Elles appartiennent au champ ICS qui couvre les activités économiques marchandes des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (y compris

transports), à l'exclusion des activités financières et de l'agriculture.

Le secteur de l'éducation, santé, action sociale, et les créations d'entreprises en tant que filiales d'une autre entreprise (6 % des créations) ne sont pas prises en compte dans cette étude.

Mesurer chaque facteur de survie : les différents facteurs influant sur la durée de vie des entreprises entre un et cinq ans rendent difficile la mesure de l'effet propre de chacun d'entre eux. Une approche logistique permettant de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » a donc été mise en œuvre pour compléter et contrôler les résultats des taux de survie.

Définitions

Créations d'entreprises

Les créations d'entreprises sont classées en deux catégories :

– en création pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise. On parle aussi de création *ex nihilo* ;

– en création par reprise dans les cas contraires (reprise de tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise, rachat d'un fonds de commerce...). En revanche, les reprises liées à une

nouvelle répartition du capital de l'entreprise à la suite de rachats de parts sociales ne sont pas prises en compte.

Entreprises pérennes à cinq ans : il s'agit ici des entreprises créées ou reprises en 1998 et toujours actives cinq ans plus tard.

Taux de survie à n année(s) : rapport entre le nombre d'entreprises créées ou reprises au premier semestre 1998, ayant atteint leur énième anniversaire, à l'ensemble des entreprises créées ou reprises au premier semestre 1998 et actives en septembre 1998.

Emplois salariés : dirigeants salariés, emplois à temps plein ou partiel, à contrat à durée indéterminée ou déterminée. Sont exclus les apprentis, stagiaires, et contrats de qualification...

Emplois non salariés : dirigeants non salariés, conjoints collaborateurs et aides familiaux. Une entreprise peut regrouper plusieurs personnes non salariées. À l'inverse, elle peut n'en avoir aucune si le dirigeant est salarié.

Jeunes créateurs diplômés : créateurs titulaires d'un diplôme de niveau 3 (BTS, DUT, DEUG...) ayant au maximum 28 ans, et titulaires d'un diplôme de niveau 2 (licence, maîtrise) et 1 (au-delà de la maîtrise) ayant au maximum 31 ans. Dans cette étude, ces âges maximum de fin d'études ont été prolongés de trois ans pour tenir compte du fait que les jeunes diplômés ne se lancent pas dans la création d'entreprises aussitôt leur diplôme obtenu. Pour l'étude de l'influence du diplôme, n'ont pas été pris en compte les métiers conduisant traditionnellement à une création d'entreprise (avocats, architectes...).

Pour en savoir plus

« Une nouvelle vision de la pérennité des jeunes entreprises », *Entreprises en Bref n°14, janvier 2005, DECAS*.

« Créations et créateurs d'entreprises, enquête SINE de 2003 : la génération 1998 cinq ans après », *Insee Résultats, série Économie, n° 19 (papier et cédérom), décembre 2004*.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2006

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : PDC
Code Sage IP061064
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2006

